



Sérénité

LES ESSENTIELS
DE L'HABITAT

10

LE MULTI-CONFORT SÉRÉNITÉ : L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL PAR SAINT-GOBAIN



FORMATION 
SAINT-GOBAIN
L'EXPERTISE PROFESSIONNELLE



Édition 2018


SAINT-GOBAIN



INTRODUCTION



Aujourd'hui, les transitions énergétiques et démographiques nous conduisent à repenser notre manière de concevoir l'habitat en construction neuve et en rénovation. En effet, selon les prévisions de l'INSEE, une hausse de 80% des personnes âgées de plus de 60 ans est attendue d'ici à 2050.

De même, un français sur deux est déjà aujourd'hui concerné par des « questions » de perte d'autonomie plus ou moins prononcée, pour lui-même, ou dans son entourage proche.

En complément de ce vieillissement conjugué avec l'allongement de l'espérance de vie, une augmentation des besoins de soins de longue durée est d'ores et déjà inéluctable. Les capacités d'accueil des structures collectives telles que les EHPAD, Maisons de retraite ou de repos ne pouvant être en adéquation avec l'accroissement des besoins de la population française, doublé du coût moyen d'occupation élevé, rendent inéluctable les besoins d'adaptation des logements individuels.

Si le décret n°2006-555 du 17 Mai 2006, impose des normes et des aménagements en termes d'accessibilité au sein des ERP (Etablissements Recevant du Public), exclusivement sous le prisme du handicap, il ne concerne pas les logements d'habitation envisagés sous l'angle de l'évolution de la vie.

L'ambition de Saint-Gobain est d'accompagner les habitants à travers tous les besoins de confort et d'usage liés aux étapes de la vie, de la petite enfance jusqu'à l'après-midi de la vie. L'approche intergénérationnelle dès la conception ou la rénovation du bâti doit être un incontournable de nos pratiques de construction pour offrir aux générations futures un quotidien plus serein.

Dans cet **ESSENTIEL DE L'HABITAT**, Saint-Gobain vous propose des pistes de réflexion, des solutions concrètes et adaptées pour un habitat aux multiples-conforts et modulables selon vos besoins en toute sérénité.

SOMMAIRE

- OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE
- PRÉREQUIS DE CONCEPTION
- ACCÈS EXTÉRIEUR AU LOGEMENT : FACILITÉ ET SÉCURISÉ
- INTÉRIEUR : ADAPTATION AUX ALÉAS DE LA VIE
- LES 10 POINTS CLÉS POUR UN LOGEMENT BIEN PENSÉ
- AIDES AU FINANCEMENT DE VOTRE PROJET

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

La démarche **Multi-confort Sérénité** a pour objectif de qualifier un usage intergénérationnel de logements, de façon adaptée au maintien des personnes dans leur lieu de vie ainsi qu'à l'accompagnement de pathologies par des services sanitaires et médico-sociaux adaptés.

Les recommandations faisant l'objet de la démarche Multi-confort Sérénité s'appliquent à des logements anciens à rénover et aux bâtiments neufs.

LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- Anticiper l'évolution des besoins et usages liés aux incidents de la vie ainsi qu'aux changements dus au vieillissement des personnes ; faciliter la vue, l'audition, l'accessibilité, l'usage et l'accompagnement des personnes.
- Assurer durablement le confort thermique, le confort acoustique, le confort sanitaire, le confort visuel, la sécurité et la modularité du logement.



- Maîtriser les charges pour les occupants, sobriété dans la consommation des services, entretien, maintenance.

LE MULTI-CONFORT SÉRÉNITÉ POUR UN PLUS GRAND CONFORT DE VIE



FACILITER L'USAGE

Mise en place de symboles et pictogrammes d'accompagnement au quotidien, sécuriser les zones de passages.



FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Élargissement des ouvertures, renforcement localisé de cloison ou plafond, installation d'un mobilier adaptable...



FACILITER L'ACCOMPAGNEMENT

Mise en place d'un cellier pouvant devenir une réserve de stockage pour le matériel médical.



FACILITER LA VUE

Maximisation des apports de lumière, création de contrastes de couleurs...



FACILITER L'AUDITION

Isolation acoustique optimale, intégration de haut-parleur en cloison...



PRÉCONISATIONS : ANTICIPER LES BESOINS ET USAGES

Lors de perte d'autonomie, difficultés motrices ou sensorielles, totales ou partielles, temporaires ou définitives ou besoin accru de sécurité (membre cassé, future maman...) ou afin de faire face à des pathologies pour lesquelles elles ressentent des difficultés d'usage dans un logement mal adapté.

Ces préconisations permettent de **faciliter l'usage et l'accompagnement** des personnes à leur domicile ainsi que leur proche aidant, même lors de traitements en lien avec des services sanitaires et médicaux sociaux.

PRÉREQUIS DE CONCEPTION : NEUF OU RÉNOVATION POUR TOUTES PIÈCES

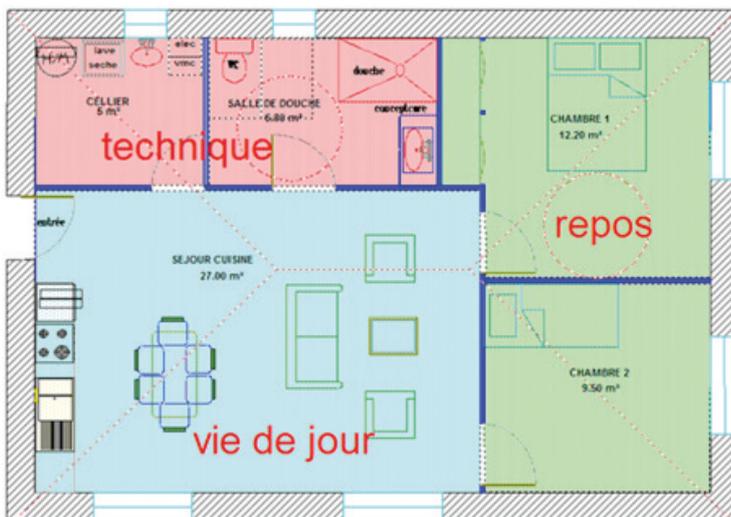


UN LOGEMENT BIEN CONÇU

Dans tout projet neuf ou de rénovation, l'ordonnancement des pièces devra être pensé en limitant au maximum les déplacements inutiles, favoriser les déplacements directs et faciliter la vie dans le logement.

Le logement sera pensé et conçu dans son aménagement de façon à ne pas occasionner de perte de place, sans recoins difficiles d'accès afin de faciliter le nettoyage de l'ensemble des pièces.

Exemple sur ce schéma de principe :



- **PIÈCES DE REPOS / NUIT** composées des chambres, ambiance calme.
- **PIÈCES DE VIE DE JOUR** composées du salon, séjour et pièces secondaires, couloirs, entrée...
- **PIÈCES DITES TECHNIQUES** composées de la cuisine, la salle d'eau, les toilettes, le cellier et locaux de rangements.

Le scénario d'usage dans le logement sera envisagé pour élaborer le meilleur cheminement des personnes, sans obstacles, de façon à prévenir les chutes et à faciliter l'accompagnement par un aidant à domicile. Ce scénario pourra préfigurer, si besoin, tout équipement médicalisé ultérieur.

Les conseils Saint-Gobain

Afin de faciliter au maximum l'accessibilité, nous vous conseillons de supprimer les couloirs ou de les maintenir avec une largeur minimum de 1,20m.





UNE QUALITÉ DE L'AIR AMÉLIORÉE

L'étanchéité à l'air sera obligatoirement équivalente aux exigences RT 2012, pour des logements rénovés comme neuf. Soit, pour être clair, les fuites dans le bâti occasionnant des passages de courant d'air ne devront pas occasionner un renouvellement d'air non maîtrisé dans la construction. Ces fuites ne devront pas dépasser 0,6 volume d'air par heure. Le bouchage des trous et des imperfections des parois permet de s'assurer que très peu de poussières et polluants ne peuvent s'infiltrer dans le logement.



ISOVER

Pour un lieu de vie plus sain : membranes, mastics et adhésifs



PLACO®

Mortier Technique Aeroblué®



Certaines cloisons plaques de plâtre ou peintures techniques permettent de capter et neutraliser certains Composés Organiques Volatils (COV) ou traiter certaines odeurs résiduelles.



PLACO®

Plaques de plâtre Placo® Activ'Air



Nous vous conseillons de mettre en place dès que cela est possible, des produits de construction ne diffusant pas ou très peu de COV, pour un air ambiant plus sain. Ils sont reconnaissables par un étiquetage sanitaire avec la mention A+



ADFORS

Toiles de verre Novelio®



POINT P

Peintures, colles et papiers peints



En complément de l'aération naturelle et maîtrisée du logement, on devra obligatoirement mettre en place un système de VMC, à minima en simple flux et idéalement en double flux. En rénovation d'appartement, la mise en œuvre d'une ventilation mécanique répartie ne nécessitant pas de réseau de gaines.



UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE INTELLIGENTE



Dans le cas d'une rénovation, si l'installation électrique date de plus de 15 ans, la faire vérifier par le Consuel¹, ou un électricien agréé, qui saura vous renseigner sur l'état de l'installation et les rénovations à entreprendre si une remise aux normes est nécessaire : dans tous les cas, bien étudier l'ergonomie des circuits de commande d'éclairage du logement.

Commande d'éclairage : les interrupteurs permettant de commander l'éclairage

principal seront placés à proximité immédiate de chaque point d'accès aux pièces ainsi que ceux des volets roulants motorisés.

Dans tous les cas où cela le nécessite, prévoir des commandes doubles (volet et lumière) à l'entrée, à proximité des lits, ou dans les zones de circulation, permettant de les piloter en au moins 2 endroits différents.

¹ <http://www.consuel.com>

Pour toutes les pièces de circulation, couloir, hall, penser à installer des interrupteurs ou va-et-vient lumineux ou rétroéclairé permettant de les repérer plus facilement. Egalement conseillé pour les commandes d'éclairage des toilettes et salle de bain.

Autres fonctions électriques : Penser à rehausser à une hauteur de 1,20m maximum au moins une prise de courant par pièce pour éviter de se baisser. En cas de commande de volets roulants ou battants

électriques, bien étudier l'ergonomie des interrupteurs de commande.

L'installation électrique pourra être ensuite intelligente et flexible, pensée pour pouvoir évoluer facilement en cas de nécessité : rajout de point de commande ou d'un va-et-vient, automatisation d'éclairage, pilotage de certaines fonctions de l'habitat sur place ou à distance jusqu'à l'établissement possible de scénarios de vie, modifiables par le particulier en cas de besoin.



Votre installation électrique intelligente pourra intégrer des fonctions de confort automatisées telles que :

- Portier audio-vidéo,
- Pilotage de la lumière et des volets,
- Contrôle du chauffage,
- Pilotage de l'installation en local ou à distance depuis une tablette mobile ou un smartphone,
- Mise en place (et modification si besoin), de scénarios de vie (bouton départ, bouton retour, bouton repos...),
- Mesure et affichage des consommations,
- Diffusion musicale.



ANTICIPATION DES ÉVENTUELS BESOINS FUTURS

En construction neuve, dans le cas d'un logement établi sur deux niveaux, localisez une possible réservation de trémie (2,00 x 1,50m) pour une implantation future d'un élévateur de personne dans le logement.

En rénovation, toute solution d'adjonction par l'extérieur pourra être envisagée.

Dans la mesure du possible, prévoir également un espace centralisé et évolutif dédié au rangement, de simple cellier/remise, il pourra évoluer vers un espace de rangement de matériels. Cet espace est localisé dans l'espace Technique, très bien ventilé, sec et fera idéalement 5m².

Dans toutes les pièces, penser à gérer les contrastes visuels avec à minima 3 couleurs de façon à faciliter une identification/localisation aisée des équipements, portes, interrupteurs et prises électriques.

Dans tous les cas, prévoir des renforts de fixation avec des plaques adaptées (type Habito) permettant des accrochages de 20kg/vis⁽²⁾.

Dans certains cas comme les ERP, prévoir des renforts structuraux dans les parois pour anticiper des aménagements de très haute résistance, au-delà de 60kg/vis :

- Bandes en matériau plein, type OSB, à partir de 60cm du sol et sur une hauteur de 60cm (main courante, barre et poignée de maintien et de relevage), pour fixation de résistance supérieure à 60kg par point.
- Mur en matériau plein ou renfort de cloison type OSB pour tous les murs supportant des implantations de meuble support de vasque, meuble de cuisine, autres équipements, du sol jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres linéaires, fixation de résistance supérieure à 60kg par point.



PLACO®
Plaque Habito

⁽²⁾ <http://www.placo.fr/Solutions/Guide-de-l-accrochage-resistance-aux-chochs/Habito-R-le-nouveau-mur-ultra-resistant>

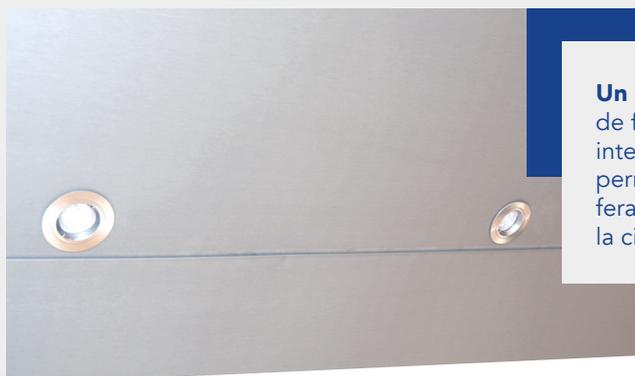
ACCÈS EXTÉRIEUR AU LOGEMENT : FACILITÉ ET SÉCURISÉ



CHEMINEMENTS D'ACCÈS AU LOGEMENT

Les cheminements piétons sont réalisés avec des matériaux de revêtement non glissants, antidérapants, accessibles et circulables. Ainsi, ils ne doivent pas comporter de marches ou obstacles, on privilégie la réalisation de pans inclinés avec une pente maximum de 4%.

Aux endroits où il est nécessaire d'éveiller la vigilance, mettre en place des matériaux plus rugueux et permettant également de créer des contrastes de couleur.



Un éclairage du cheminement d'accès est nécessaire de façon à participer au guidage des personnes avec une intensité lumineuse adaptée, un détecteur de présence permettra le déclenchement du dispositif. L'extinction se fera de manière progressive. Dans tous les cas, concevoir la circulation en évitant au maximum les zones d'ombre.



Des mains courantes, ou garde-corps pourront être implantés à minima sur l'un des côtés du cheminement extérieur pour permettre une circulation plus aisée, notamment dans les allées piétonnes menant à l'entrée des logements.

Nous vous conseillons de mettre en place des mains courantes ne provoquant pas de sensations de chaud ou de froid, pouvant éventuellement avoir plusieurs possibilités de formes, texture, couleur, afin de permettre un guidage par le toucher comme par la colorisation contrastée.



La fourniture et la pose d'une boîte aux lettres, avec le niveau bas de la boîte à 70cm du sol fini, la rend accessible à toutes les personnes valides comme aux personnes à mobilité réduite.

Pour faciliter l'accès dans le logement au personnel aidant, il est recommandé de mettre en place une boîte à clé sécurisée.



POINT P
Dalles gravillonnées
antidérapantes extérieures

Détecteur de mouvement
pour l'éclairage



PRÉCONISATIONS : ANTICIPER LES BESOINS ET USAGES

Quand cela est possible, réaliser pour chaque logement une **place de stationnement** de véhicule respectant les dimensions imposées par la réglementation qui sont de 3,30m x 6,60m.



Les conseils Saint-Gobain



Afin de faciliter au maximum l'accessibilité, nous vous conseillons de respecter les dimensions suivantes : 4m x 8m.

Sur parking résidentiel ou à l'entrée de la parcelle en logement individuel, mise en place d'une signalisation adaptée, d'un sol antidérapant et créer un fort contraste visuel entre le sol et les bandes de signalisation de l'emplacement. Ceci afin d'aider à l'orientation permettant le cheminement jusqu'aux espaces privés.



Afin de faciliter les accès, prévoir **l'automatisation et le contrôle d'accès des portails**, portillons et portes de garage.

Dans le cas d'un garage fermé, il pourra être prévu une prise électrique de charge rapide³ (type mode 2) qui permettra la recharge d'un véhicule électrique, d'un fauteuil roulant motorisé...



PLANTATIONS

Pour des aménagements paysagers, il est fortement conseillé de favoriser des plantes et végétaux non allergisants.



Les conseils Saint-Gobain



Afin de limiter les pollens et les allergènes, nous vous conseillons de planter des arbustes de petite taille : camélias, jasmins, rosiers.. Les plantes grasses sont à privilégier.

Quelques plantes sont à absolument bannir : les thuyas, l'ambroisie et surtout le bouleau dont les pollens sont particulièrement allergisants.

³ Pour ce type d'installation rapprochez-vous des fournisseurs d'énergie ou de votre électricien.

INTÉRIEUR : AMÉNAGER OU RÉNOVER SON LOGEMENT POUR VIVRE BIEN CHEZ SOI



ELÉMENTS COMMUNS À TOUTES LES PIÈCES



Privilégier au maximum des robinets thermostatiques avec sécurité anti-brulure et manette de commande facilement préhensible. Réalisés avec des matériaux ne provoquant pas de sensations de chaud ou de froid.

Favoriser des poignées de portes de conception ergonomique permettant une bonne préhension et éventuellement une manœuvre avec le coude ou l'avant-bras. Réalisées avec des matériaux ne provoquant pas de sensations de chaud ou de froid, pouvant éventuellement avoir plusieurs possibilités de forme, texture, couleur. Elles permettent un guidage par le toucher comme par la colorisation contrastée.

Les poignées des meubles et tiroirs doivent également être facilement préhensibles et de couleurs contrastées.

Les revêtements de sols, par leurs textures et leurs couleurs contrastées peuvent également aider à l'orientation des occupants, idéalement en matériaux antidérapant dans les pièces humides : Salle de bain et Cuisine.



CHEMINEMENTS DANS LE LOGEMENT



Afin de faciliter le cheminement dans le logement, les portes d'accès auront, idéalement, une largeur de passage de 90 cm minimum.

Les portes intérieures de séparation entre pièces auront également une largeur de passage de 90 cm, elles peuvent être d'une hauteur traditionnelle avec imposte en portes battantes, coulissantes en applique contre cloison ou à galandages.



Les poignées suivent les recommandations indiquées dans le point précédent. Sur les portes à galandages, la poignée ne doit pas entraver une ouverture totale garantissant les 90 cm de passage.

Ici également, envisager une conception ergonomique et plusieurs possibilités de formes et de textures.

Les conseils Saint-Gobain

En cas d'utilisation de matériel de translation, prévoir éventuellement une porte sans imposte, d'une hauteur égale à la hauteur sous plafond.





Les couloirs ont idéalement une largeur minimale de 1,20m et sont implantés, autant que faire se peut, de façon à permettre la circulation avec des béquilles, un fauteuil roulant...

Les cloisons sont conçues pour la mise en place ultérieure si nécessaire, de mains courantes, à minima sur l'un des côtés des couloirs ainsi que sur les cloisons des pièces techniques. Ces mains courantes sont réalisées avec des matériaux pouvant éventuellement avoir plusieurs possibilités de formes, texture, couleur, afin de permettre un guidage par le toucher comme par la colorisation contrastée.

Les circulations pourront être équipées d'interrupteurs à détection de présence agissant sur l'éclairage principal ou à minima d'interrupteurs ou va-et-vient traditionnels équipés d'indicateur lumineux.



PIÈCES DE REPOS

Les planchers, les plafonds, les cloisons de séparations entre pièces devront permettre d'obtenir une ambiance calme dans ces pièces. La performance d'affaiblissement acoustique des parois devra garantir qu'aucun bruit constant d'extérieur ou d'intérieur ne dépasse un maximum de 20 dB audible par les occupants.

EXEMPLE : À CHAQUE PIÈCE SON CONFORT ACOUSTIQUE



Chambre, bureau, salon : chaque pièce nécessite un niveau de confort acoustique déterminé par sa fonction.



ZONE SILENCE

la chambre est un espace de tranquillité : limitez le bruit reçu à 20 dB



ZONE CALME

le bureau est un lieu de concentration : limitez le bruit reçu à 35 dB



ZONE CONVIVIALE

la cuisine et le salon sont des pièces à vivre : limitez le bruit reçu à 45 dB.



PLACO®
Placo® Phonique



ISOVER
Isolants thermiques et phoniques



Les revêtements de sols, par leurs textures et leurs couleurs contrastées peuvent également aider à l'orientation des occupants, idéalement en matériaux anti-dérapants dans les pièces humides



WEBER

Solutions d'amélioration du confort acoustique des sols et des portes

Les aménagements de placards, sont adaptés aux personnes sur le principe « les objets viennent aux personnes » et non l'inverse.

Autant que faire se peut, bannir les portes battantes et privilégier les tiroirs réparables et éventuellement marqués pour leurs usages, des meubles sur roulettes pour être déplaçables et faciliter le nettoyage.

L'intérieur des espaces de rangement peut être éclairé, muni de tablettes coulissantes, tiroirs, tringles escamotables, miroirs escamotables pour faciliter un accès sans encombrement ni flexion du dos.

La chambre principale pourra être équipée d'un dispositif d'allumage automatique avec un éclairage indirect non éblouissant afin de sécuriser les leviers nocturnes (notion de parcours lumineux). Ce parcours pourra s'éteindre automatiquement avec temporisation ou manuellement à l'aide d'un bouton sans fil près du lit.



PIÈCES DE VIE DE JOUR ET PIÈCES DITES TECHNIQUES



SALLE D'EAU



Envisager des revêtements muraux facilitant l'entretien comme la mise en place de faïence à grands carreaux ou panneaux de largeur et hauteur de parois afin de minimiser les joints dans le but de limiter les développements fongiques.

Les receveurs de douche sont idéalement implantés au niveau du revêtement de sol, sans ressaut avec des portes de douche renforçant l'étanchéité à l'eau. Des parois de douche avec des portes mi-hauteur favorisent l'accès d'un aidant.



Le bac de douche doit faire à minima 90 x 90 cm et idéalement 90 x 140 cm.

Les équipements de sécurité (barre de maintien, sièges...) doivent être adaptés à la hauteur de l'utilisateur et également être de couleur contrastée.



Pour la **sécurité des occupants**, le dessus de meuble support de vasque sera fixé contre la cloison, avec les aménagements (au-dessous) amovibles le cas échéant, permettant un accès en position assise (avec un fauteuil), ou mise en place d'un équipement avec fauteuil intégré, miroir inclinable et douchette extractible.



VITA CONFORT & CEDEO
Meuble NewAge

Egalement **privilégier les rangements en hauteur** accessibles pour limiter les obstacles au sol.

Dans cette pièce également, la gestion de l'éclairage est importante pour ne pas avoir de zone d'ombre.

Pour les parois de douche transparentes, prévoir une bande de vigilance à une hauteur de 1,40m du sol ou une sérigraphie contrastée.



TOILETTES



La cuvette de WC qu'elle repose au sol ou qu'elle soit suspendue doit être sans bride afin de faciliter son entretien.

Anticiper la pose ultérieure d'une barre de maintien et de relevage ergonomique avec des renforts dans les cloisons ou plaque adaptée.

Afin de garantir dans un espace restreint la possibilité de

manœuvrer avec un fauteuil roulant ou autre équipement médicalisé, les cloisons à proximité des WC pourront être déplaçables ou démontables / remontables, posées sur sol fini.

Afin d'être **facilement repérable**, l'interrupteur pourra être muni d'un rétro-éclairage.



POINT P
Toilettes : Pack Sérénité



CELLIER

Cette pièce pourra recevoir les équipements techniques du logement, accessibles pour la maintenance, en choisissant des équipements ne produisant que peu de vibrations et pas de bruits supérieurs à 50 dB :

- Ballon de production d'eau chaude sanitaire,
- VMC : simple flux ou double flux avec, si possible, les filtres accessibles,
- Nourrices d'alimentation en eau chaude et froide avec robinets d'arrêt d'urgence accessibles,
- Tableau électrique accessible.



Ce cellier doit pouvoir évoluer pour éventuellement stocker, afin de faciliter le service du personnel aidant les personnes :

- Un défibrillateur sur batterie
- Un concentrateur en oxygène
- Un meuble de rangement pour le matériel des aidants : consommables médicaux 4 tiroirs, poches à dialyse (250L), poches de nutrition (par perfusion), plaque chauffante électrique pour préchauffage des poches, 2 poubelles de tri de déchets médicaux.



CUISINE

Les aménagements de cuisine et de rangements, équipements électroménager, sont adaptés aux personnes sur le principe « les objets viennent aux personnes » et non l'inverse.

Tous les objets et équipements de cuisson usuels du quotidien doivent être accessibles.

Les tiroirs doivent pouvoir être facilement repérables et peuvent être marqués pour leur usage.

Les meubles équipés de roulettes de façon à être déplaçables sans effort facilitent aussi le nettoyage des sols et des parois.

Nous vous recommandons de poser un évier 2 bacs ou 1 + 1/2 pour un meilleur confort d'utilisation, avec un robinet thermostatique pouvant éventuellement avoir plusieurs possibilités de formes, textures, couleurs afin de permettre un guidage par le toucher comme par la colorisation contrastée.



LAPEYRE
LE SAVOIR BIEN FAIRE



Les conseils Saint-Gobain

”

Afin de faciliter la position assise, ou le passage d'un fauteuil roulant, nous vous conseillons de mettre en place un évier de cuisine d'une profondeur de 14 cm maximum avec un siphon déporté et un passage de hauteur de jambe de 70 cm.

Autant que faire se peut, bannir les portes battantes et privilégier les tiroirs repérables et éventuellement marqués pour leurs usages, des meubles sur roulettes pour être déplaçables et faciliter le nettoyage.

ÉCLAIRAGE DES PIÈCES

La gestion de l'apport lumineux et de l'apport solaire peut être panachée selon les pièces grâce à une large gamme de vitrages adaptés.

Dans tous les cas, il faut penser l'éclairage artificiel afin d'éviter les zones d'ombre pouvant masquer des obstacles ou des phénomènes d'éblouissement.



Une adaptabilité des couleurs et de l'intensité lumineuse pourra améliorer le confort visuel.

La mise en place d'interrupteurs rétroéclairés permettent de facilement les repérer lors de réveils nocturnes.

Les conseils Saint-Gobain

”

Pour apprécier la bonne proportion d'éclairage naturel dans une pièce, il faut que la/les parois vitrées (fenêtres, portes) aient une surface $\geq 25\%$ de la surface au sol de la pièce.



DOMOTIQUE

Selon les **volontés et les capacités des habitants**, un système domotique à télécommande (boîtier, tablette, téléphone ou commande vocale) pourra permettre le contrôle des équipements usuels du logement (ouverture et fermeture des volets, portails, portes de garage...)

Ce système pourra également permettre la mise en relation avec les aidants pour des échanges oraux, la transmission de données de télésurveillance ou télé-assistance.

Le cas échéant, la mise en place d'un portier en visiophonie permet d'établir une liaison avec l'extérieur du logement,

contrôle d'accès, support fixe et /ou nomade sur tablette tactile, téléphone...



PROFIL
Domotique à télécommande



MAINTENANCE ET NETTOYAGE



Les personnes allergiques ou ayant des difficultés respiratoires doivent être maintenues autant que possible dans une ambiance saine, sans poussières et composés organiques volatils.

L'ensemble des équipements doit pouvoir être déplacé et inspecté pour un nettoyage régulier.

Les bouches des réseaux de ventilation, soufflage et reprise, grille d'entrée d'air doivent permettre une inspection de nettoyage régulier.

LES 10 POINTS CLÉS POUR UN LOGEMENT BIEN PENSÉ

1

Une conception intelligente

Concevoir sa rénovation ou sa construction en fonction des habitudes de vie des occupants.

2

Repenser la disposition des pièces

Rapprocher la chambre des toilettes permet de limiter les déplacements de nuit. Dans le neuf, préférez opter pour un logement de plain-pied.

3

Adapter son environnement

Selon les cas, installer de préférence des portes et fenêtres coulissantes, une porte d'entrée avec un seuil PMR, des prises électriques situées à 90cm du sol.

4

Libérer l'espace

Éviter les chutes et les coups en évitant les tapis, meubles bas, fils électriques qui traînent au sol, en particulier dans les lieux de passage.

5

L'éclairage naturel et artificiel

Éclairer suffisamment et sans éblouissement, éviter toute zone d'ombre. Des interrupteurs rétro-éclairés facilitent leur repérage dans le noir.

6

Sécuriser la salle de bain

Sol antidérapant, bac à douche à fleur de sol, parois de douche à mi-hauteur, sols et murs faciles d'entretien.

7

Prévoir des points d'appuis

Sécuriser le parcours dans le logement à l'aide de rampes, barres d'appuis, meubles positionnés de façon stratégique...

8

Colorer et contraster

Faciliter les déplacements dans la maison et identifier plus facilement les différents éléments d'usage : prises électriques, interrupteurs, sols/murs, poignées de porte et de meuble, rampes...

9

Avoir une bonne qualité d'air intérieur

Garantir la qualité d'air intérieure par un système de ventilation permettant la filtration de l'air neuf et l'extraction de l'air vicié.

10

Adapter le mobilier

Faciliter les gestes du quotidien grâce à des pieds de lit plus haut, des placards à la bonne hauteur, éviter les portes battantes...

AIDES AU FINANCEMENT DE VOTRE PROJET



AMÉNAGEMENT / RÉNOVATION / ADAPTATION DU LOGEMENT

LE CRÉDIT D'IMPÔT ACCESSIBILITÉ : www.impôts.gouv.fr

Les travaux d'adaptation du logement donnent droit à un crédit d'impôt de 25 % de l'investissement (équipement + pose). Le plafond de ce crédit est de 5 000 euros (10 000 euros pour un couple) sur cinq ans.

Quelques exemples d'équipements éligibles :

- Éviers et lavabos à hauteur réglable ou fixe utilisables par des personnes à mobilité réduite, bacs à douche extra-plats, WC suspendus, WC équipés d'un système lavant et séchant, mitigeur thermostatique, miroirs inclinables...
- Mains courantes, éclairages temporisés couplés à un détecteur de mouvements, portes ou fenêtres adaptées, volets roulants électriques...



LES AIDES DE L'ANAH

Les personnes propriétaires de leur logement et qui y résident (propriétaires occupants) ou qui le louent (propriétaires bailleurs) peuvent bénéficier d'aides financières de l'ANAH pour les travaux d'aménagement du logement à la perte d'autonomie.

Pour bénéficier de ces aides financières pour l'aménagement du domicile, la personne ou le ménage doit avoir des ressources inférieures à certains plafonds (trois catégories de plafonds définissent des niveaux d'aide différents), mis à jour le 1er janvier de chaque année. Ces plafonds peuvent être consultés sur le site de l'ANAH : www.anah.fr.

L'ASSURANCE RETRAITE

La CNAV propose une aide visant à favoriser le bien-être des personnes âgées vivant à domicile. Cette aide, le **Plan d'actions personnalisé (PAP)** comprend plusieurs prestations liées au maintien à domicile.

La demande d'aide financière pour l'aménagement du domicile se fait auprès de la caisse régionale, qui effectue une évaluation des conditions de vie et des besoins de la personne âgée.

TVA À 10%

Les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien, en dehors des travaux de construction ou de reconstruction, réalisés dans les logements de plus de deux ans relèvent de la TVA au taux réduit de 10% (au lieu

de 20%), pour la pose et la fourniture sauf exceptions. Les travaux doivent être réalisés par une entreprise pour être à la TVA à 10 %.

Aide à l'élaboration d'un projet adapté à vos besoins.

/ Visite à domicile d'un ergothérapeute :

- Évaluation de vos besoins
- Conseils et élaboration du projet
- Définition d'un programme de travaux
- Estimation des coûts



/ Aide au financement de vos travaux :

- Informations utiles sur les sources de financement mobilisables
- Conseils sur les aspects administratifs, réglementaires et juridiques
- Constitution et dépôt des dossiers administratifs et des demandes de subventions, en lien avec nos partenaires
- Vérification des devis et validation des factures

Pour en savoir plus : www.soliha.fr / contact@soliha.fr



QUI PEUT VOUS ACCOMPAGNER ?

» DIRECTION DÉPARTEMENTALE EN CHARGE DES AIDES PERSONNALISÉES À L'AUTONOMIE (APA)

Depuis la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, la prise en charge de la Perte d'Autonomie a été confiée aux départements qui instruisent et gèrent les demandes d'Aides Personnalisées à l'Autonomie (APA) et évaluent la perte d'autonomie des personnes.

Pour bénéficier de ces aides, et donc désormais l'éligibilité au crédit d'Impôt, il faut :

- Avoir plus de 60 ans
- Être reconnu en perte d'autonomie GIR 1 à 4 de la Grille AGIR de la Sécurité Sociale.

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/beneficier-daides/lallocation-personnalisee-dautonomie-apa/comment-le-gir-est-il-determine>

» LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS centralise, au niveau de la mairie, les contacts locaux des réseaux d'aide en matière d'habitat et de financement. Il transmet aux autorités décisionnelles compétentes les demandes d'aide sociale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées).

Annuaire des CCAS par ville :

www.sanitaire-social.com/annuaire/centre-communal-d-action-sociale-ccas/62

» LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Les MDPH sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches. Il existe une MDPH dans chaque département, fonctionnant

comme un guichet unique pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap.

www.mdph.fr



Saint-Gobain Habitat, Service Formation, Centre de Formation Saint-Gobain, 354 rue de Meaux, 93410 Vaujours - Les dessins et illustrations figurants dans ce document sont non contractuels. La reproduction, même partielle, des schémas, photos et textes de ce document est interdite sans l'autorisation de Saint-Gobain (Loi du 11/03/57). Saint-Gobain ne peut garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles dans ce document. Saint-Gobain se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits en vue de leur amélioration, sans préavis. Les conseils donnés dans le présent document ne le sont qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité des sociétés du groupe Saint-Gobain. Toute utilisation et/ou mise en œuvre des matériaux et systèmes non conforme aux règles de l'art (DTU, Avis Technique,...) exonère Saint-Gobain de toute responsabilité. Crédits photos : Anne Brouard, L. Levanneur, Pixabay, Point P, Vita confort - Illustrations et réalisation BTG Communication.

Pour la dernière mise à jour, consulter :
www.seformeravecsaint-gobain.com

» Édition Mai 2018



FORMATION · SAINT-GOBAIN

Centre de Formation
Entrée C1 - 354, rue de Meaux
93410 Vaujours

service-formation@saint-gobain.com

www.seformeravecsaint-gobain.com

0 810 440 440 Service 0,06 € / min
* prix appel